



Direction de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie
Sous-direction de la métrologie

VARIATEUR DE VITESSE VDO KIENZLE
modèle 1601- 25

Le présent certificat d'examen est prononcé en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 81-883 du 14 septembre 1981 relatif aux modalités du contrôle des chronotachygraphes utilisés dans les transports par route, modifié par les décrets n° 86-1071 du 24 septembre 1986 et n° 86-1130 du 17 octobre 1986, et des deux arrêtés pris pour son application : l'arrêté du 14 septembre 1981 modifié et l'arrêté du 1^{er} octobre 1981 modifié.

FABRICANT :

VDO Kienzle GmbH
Postfach 1640 - D-78006 Villingen-Schwenningen (Allemagne)

DEMANDEUR :

Société VDO Kienzle France
Centre routier - 8, rue latérale 7 - BP 377 -94154 Rungis Cedex

OBJET :

Le présent certificat d'examen complète les décisions d'agrément n° 93.00.270.001.1 du 29 avril 1993 (1) et n° 96.00.270.003.1 du 14 août 1996 (2).

CARACTÉRISTIQUES :

Le variateur de vitesse VDO KIENZLE modèle 1601-25 faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle faisant l'objet des décisions précitées par l'adjonction optionnelle du module BTC1, modèle 1602 .31/1 dont les fonctions sont les suivantes :

- pilotage des fonctions "vitesse" et "distance" du variateur de vitesse,
- réalisation semi-automatique des disques d'essais des chronotachygraphes électroniques,
- introduction, dans un chronotachygraphe VDO KIENZLE , modèle 1319, des données d'installation et lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.

SCELLEMENTS :

Le scellement du module BTC 1 est assuré par un pastille plastique recevant lors de la vérification avant mise en service ou après réparation ou modification, la marque du poinçon des essais partiels.

Les scellements du variateur de vitesse sont ceux mentionnés dans les décisions précitées.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :

Le module BTC1 est muni, indépendamment du variateur de vitesse, d'une plaque d'identification où sont mentionnés :

- le nom du fabricant,
- la désignation du modèle,
- le numéro de série,
- l'année de fabrication,
- le numéro de la présente décision.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :

Tout variateur modèle 1601-25, en service, devant être équipé d'un module BTC1, devra après modification (neutralisation de l'affichage du variateur lors de l'utilisation du module), être vérifié par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

Le logiciel du module BTC1 faisant l'objet de la présente décision est référencé : 06 : 0A

DÉPÔT DE MODÈLE :

Le dossier, les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de l'Ile de France sous la référence DA 13-1485 et chez le demandeur.

VALIDITÉ :

La présente décision d'agrément est valable jusqu'au 29 avril 2003.

ANNEXES :

- notice descriptive,
- photographie du boîtier de commande BTC1 installé sur le variateur,
- plan de scellement du boîtier de commande BTC1;
- dessin des touches de fonctions.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

(1)Revue de métrologie, avril 1993, page 593.

(2)Revue de métrologie, novembre 1996, page 377.

VARIATEUR DE VITESSE VDO KIENZLE

modèle 1601-25

Notice descriptive

1 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU MODULE BTC1

Le module BTC1 est alimenté par le variateur de vitesse après positionnement dans le logement prévu, en face avant du variateur.

Le bouton de commutation placé en face avant du variateur de vitesse doit être sur la position BTC.

La sortie, située à l'arrière du variateur, permettant la vérification des chronotachygraphes mécaniques, est rendue inutilisable dès la commutation du bouton sur la position BTC.

La connexion du module BTC1 neutralise l'afficheur du variateur de vitesse .

Le module BTC1 comporte :

- un dispositif d'affichage,
- un clavier de commande à 32 touches,
- deux plots d'alimentation, à l'arrière.

1 - 1 Dispositif d'affichage du module BTC1

Il s'agit d'un afficheur de 6 lignes, à cristaux liquides.

1 - 2 - Clavier de commande

Ce clavier de commande comporte :

- 12 touches de fonctions numérotées de F1 à F12,
- 10 touches alpha-numériques,
- 8 touches de fonctions dont le descriptif est joint en annexe.

2 - FONCTIONS DU MODULE BTC1

Lors de la connexion du module sur le variateur, la référence du logiciel s'affiche sous la forme: BTC = 06 : 0A.

Le module BTC1 affiche ensuite les différentes fonctions :

- TEST COMPT. DISTANCE
- DIAGRAMME DE TEST
- VITESSE VARIABLE
- PROGRAMMATION

Pendant l’affichage de ce menu principal, la référence du logiciel peut être affichée en appuyant sur la touche “ -- ”.

2 - 1 - Pilotage de la fonction distance

Cette fonction, accessible par le programme “TEST COMPT. DE DISTANCE”, permet le contrôle de la distance parcourue de 0 à 1200 mètres.

2 - 2 - Réalisation semi-automatique des disques d’essais des chronotachygraphes électroniques

Cette fonction, accessible par le programme ”DIAGRAMME DE TEST”, permet, après introduction de la constante K ($2400 \leq K \leq 35000$) intégrée au chronotachygraphe et de la vitesse maximale, le déroulement du cycle suivant :

- 3 minutes à vitesse maximale, coupure brutale et signal acoustique pour vérification de la verticalité,
- 3 minutes à vitesse nulle,
- des paliers de 3 minutes chacun, aux vitesses préconisées en fonction de la vitesse maximale du chronotachygraphe.

Ensuite un signal émis toutes les 3 minutes permet la vérification manuelle des activités chauffeurs”.

2 - 3 - Pilotage de la fonction vitesse

Cette fonction, accessible par le programme ”VITESSE VARIABLE”, permet, après introduction de la constante K intégrée au chronotachygraphe , le contrôle des vitesses du chronotachygraphe, de 20 km/h à 200 km/h.

2 - 4 - Introduction dans un chronotachygraphe VDO- Kienzle modèle 1319, des données d’installation et lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation.

Cette fonction, utilisable uniquement pour les chronotachygraphes VDO- Kienzle modèle 1319, est accessible par le programme ”PROGRAMMATION” qui se décompose en deux sous-programmes :

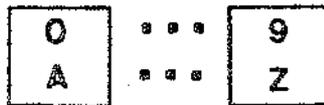
- DONNEES POUR INSTALLATION
- DISTANCE PARCOURUE.

Le sous-programme “ DONNEES POUR INSTALLATION” permet la lecture et l’introduction, entre autres, des données suivantes :

- première date d’installation du chronotachygraphe,
- nombre d’impulsions par kilomètre : W,
- numéro d’agrément de l’installateur,
- kilométrage du véhicule,
- date d’intervention,
- valeur de la vitesse maximale autorisée du véhicule.

Le sous-programme “ DISTANCE PARCOURUE” permet la lecture de la distance parcourue depuis la date de première installation du chronotachygraphe.

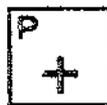
TOUCHES DE FONCTIONS DU BOITIER DE COMMANDE BTC1 (TYPE 1602.31)



Touche numérique/alphanumérique



Touche de commutation numérique ou alphanumérique



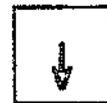
Touche + ou -



Touche point



Touche d'interruption



Touche de déplacement du curseur vers le haut ou vers le bas

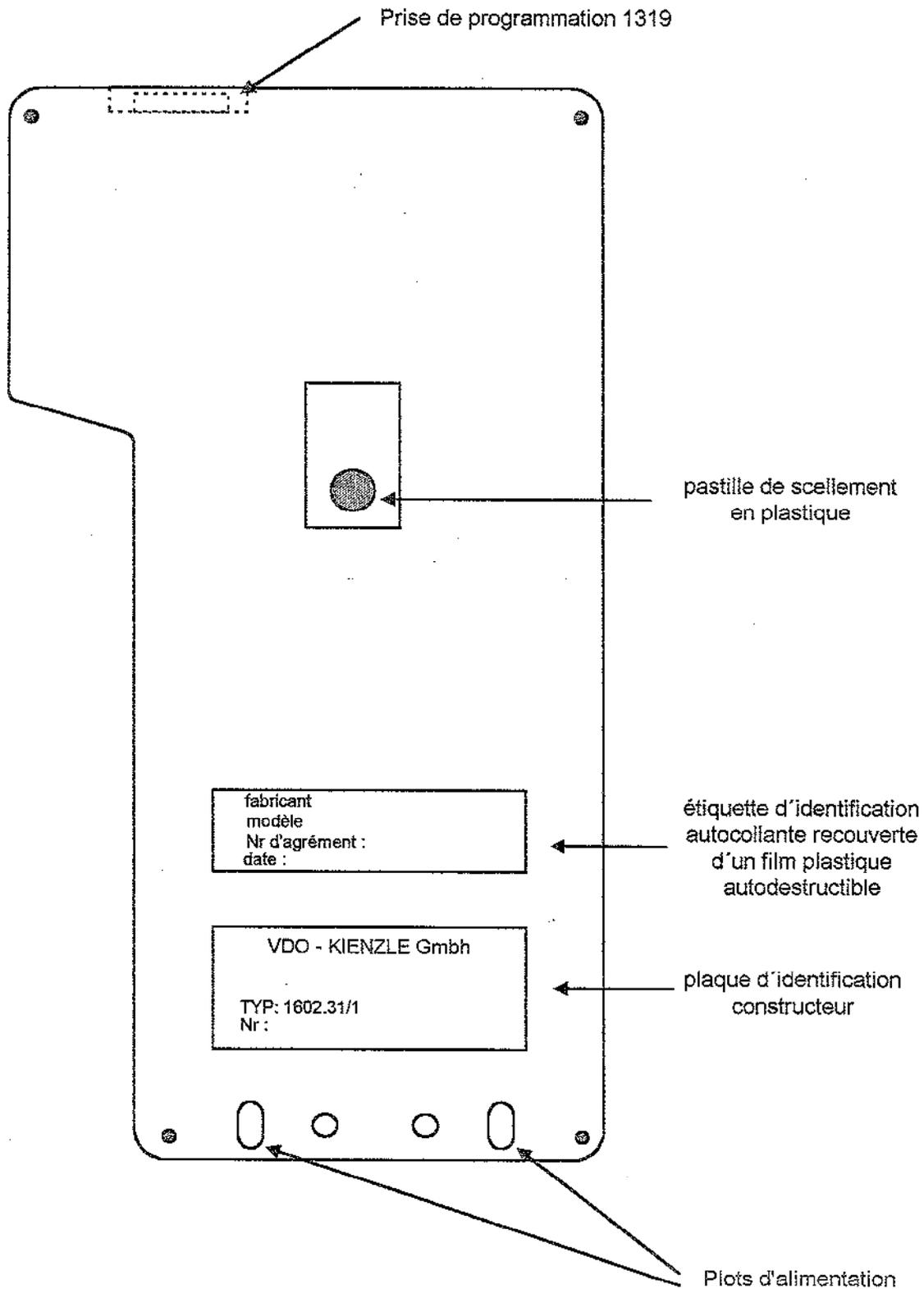


Touche validation



Touche déplacement du curseur vers la droite ou vers la gauche

PLAN DE SCELLEMENT DU BOITIER DE COMMANDE BTC 1 (TYPE 1602.31)



Annexe au certificat d'examen n° 99.00.270.001.1 du 28 juillet 1999

